



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question au Gouvernement n° 2609

Texte de la question

VENTE DE RAFALE À L'ÉGYPTE

M. le président. La parole est à Mme Patricia Adam, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Patricia Adam. Monsieur le ministre de la défense, vous revenez d'Égypte, où vous avez signé officiellement, au nom du Président de la République et de la France, trois contrats majeurs avec un pays ami. C'est évidemment une bonne nouvelle pour notre économie, mais aussi pour nos ingénieurs et nos techniciens, car c'est l'excellence française qui est récompensée.

Ce serait une erreur d'engager une polémique sur la nature du régime égyptien. Cette attitude, en effet, ne serait pas à la hauteur des enjeux auxquels est confrontée l'Égypte, comme la France, l'Europe et tout le Moyen-Orient. Le principal de ces enjeux est le cantonnement des mouvements terroristes, qui ont étendu leur emprise de l'Afrique de l'Ouest jusqu'à la Somalie, mais aussi de la Libye jusqu'aux portes de Bagdad.

Monsieur le ministre, personne n'a rien à gagner aux faux débats. Les équipements de haute technologie acquis par l'Égypte ont un seul objectif : renforcer la capacité de ce pays à intervenir contre un ennemi totalitaire et barbare, qui s'enracine en Libye, comme l'actualité nous l'a hélas rappelé. C'est donc bien dans un dessein partagé de retour à une paix durable dans la région que s'inscrit ce dialogue stratégique.

M. Éric Straumann. C'est vrai !

Mme Patricia Adam. Monsieur le ministre, ma question est la suivante : quelles sont les prochaines étapes de la stratégie nationale en la matière ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Bruno Le Roux. Bravo ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Madame la présidente de la commission de la défense, le contrat qui a été signé lundi entre la France et l'Égypte est d'abord le succès de l'industrie française. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs des groupes UMP et UDI.)* C'est d'abord le succès de l'industrie de défense de la France. C'est d'abord le succès de l'industrie aéronautique de la France. C'est aussi la qualité de nos technologies, celle de nos bureaux d'études, le savoir-faire de nos ingénieurs, de nos techniciens, et des salariés de l'ensemble de nos entreprises industrielles liées à la défense.

Mais c'est aussi une question de méthode. *(« Ah ! » sur les bancs du groupe UMP.)* Si ce contrat a été conclu, et s'il l'a été rapidement, c'est parce que les principaux acteurs ont travaillé en équipe.

M. Michel Herbillon. Vous auriez dû faire la même chose pour la loi Macron !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Qu'il s'agisse des industriels, qui auraient pu avoir des intérêts contradictoires, et qui ont fait passer l'intérêt commun en premier, qu'il s'agisse des armées – je pense en particulier à l'État-major de la marine et de l'armée de l'air –, qu'il s'agisse des plus hautes autorités de l'État – le Président de la République et le Premier ministre – qui ont suivi ce dossier de bout en bout, qu'il s'agisse des ministères, celui des affaires étrangères et celui des finances, tous ont agi ensemble pour aboutir à ce résultat. C'est le résultat de l'équipe France à l'exportation.

Vous avez bien voulu rappeler que l'Égypte est par ailleurs confrontée à de graves difficultés. Nous avons le même adversaire, madame la présidente, et ce n'est pas un hasard si c'est Daech qui a frappé l'Égypte lundi dernier en assassinant vingt et un Coptes égyptiens. Nous avons, avec l'Égypte, un partenariat stratégique qui s'ouvre demain. Nous en sommes à la première étape. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe RRDP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2609

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2015](#)